

Séance du Conseil municipal – Budget 2026

Prenez avis qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Lachute sera tenue comme suit :

Lundi, le 8 décembre 2025 à 18 heures
Salle des délibérations du Conseil
380, rue Principale à Lachute (porte arrière)

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil de même que la période de questions porteront exclusivement sur le budget de la municipalité pour l'exercice financier de l'année 2026 et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028, pour fins d'adoption de ceux-ci.

Les citoyens qui le désirent peuvent envoyer leurs questions par écrit à l'adresse questionsconseil@lachute.ca, les déposer dans la boîte postale de l'hôtel de ville avant 16 h le jour de la séance ou les envoyer par la poste à l'adresse suivante :

Questions pour le Conseil municipal
Hôtel de ville de Lachute
380, rue Principale
Lachute (QC) J8H 1Y2

Le 1^{er} décembre 2025
(C-2025.02)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière